



## AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

L'Ordonnateur des Douanes chargé des ventes et de la gestion des marchandises à TETOUAN porte à la connaissance du public qu'il procédera dans le cadre des ventes continues, à la vente aux enchères publiques **d'embarcations usagées pour la navigation au Maroc, d'épaves d'embarcations, de moteurs marins et d'embarcations pour l'exportation, aux ports de Marina Smir, Kabila Smir et Mdiq les 27 et 28 Mars 2012 à partir de 10 heures.**

Les enchérisseurs peuvent prendre connaissances des modalités et conditions particulières de la vente auprès des bureaux des douanes ou, au moyen de l'Internet à partir du site de l'Administration :

**<http://www.douane.gov.ma/web/guest/ventes-aux-encheres-publiques>**

### **Conditions de la vente:**

**Dépôt d'une déclaration d'exportation avant enlèvement ;**

**Souscription d'un acquit à caution assurant le transit jusqu'au port d'exportation ;**

Les offres sont faites verbalement sur les lieux de la vente.

La vente sera consentie à l'enchérisseur le plus offrant retenu par l'Administration.

Aucune réclamation ne se sera admise pour quelque cause que ce soit.

Les paiements seront effectués immédiatement après adjudications, au comptant (en espèce ou par chèques certifiés) à défaut de quoi, les marchandises seront remises en vente selon la procédure de folle enchère, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Les marchandises adjugés et non retirés demeurent aux risques des adjudicataires, leur détérioration, altération ou déperdition ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause.

Les enchérisseurs doivent être munis d'une pièce d'identité officielle, faute de quoi l'offre sera rejetée.

Les enlèvements sont effectués à la charge des acquéreurs.

L'ORDONNATEUR- LIQUIDATEUR CHARGE  
DES VENTES A TETOUAN

A. BENDRISS.